



La Chapelle de la Tour

Juin
2008

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

L'éditorial de Monsieur le Maire :

Chers concitoyens,

Au bout de 3 mois de mandat, il nous a semblé nécessaire de vous informer des premières actions du Conseil Municipal. Ce bulletin aura une publication trimestrielle afin que vous puissiez juger de l'évolution de la commune au plus près des décisions que nous prendrons.

Ce mini journal est ouvert aux associations et commerçants locaux qui peuvent transmettre leurs informations. Enfin, vous trouverez des informations pratiques nécessaires à vos démarches administratives ou de la vie courante.

Je voudrais profiter de ce premier bulletin pour remercier nos administrés qui, dans leur grande majorité, nous ont laissé le temps d'examiner les dossiers, et surtout de prendre nos marques.

Tous les adjoints et les conseillers municipaux ont fourni un travail remarquable, toujours préoccupés de l'avenir et de l'intérêt collectif de La Chapelle, en fonction des critères principaux qui sont les nôtres : l'école, la circulation routière, l'animation et la redynamisation de notre commune et dans un deuxième temps la jeunesse, le lien social avec nos anciens et la vie associative. Tout ne sera pas fait cette année mais sur la durée du mandat, nous y arriverons.

Nous sommes à votre écoute et n'hésitez pas à venir nous rencontrer, les adjoints et moi-même nous sommes là pour cela.

Je vous souhaite de passer une bonne période d'été, de bonnes vacances pour celles et ceux qui pourront en prendre. Pour celles et ceux qui ne pourraient partir dans d'autres contrées, profitez de nos sentiers, de nos paysages, le dépaysement est souvent proche de chez nous.

Jean Gallien

Monsieur le Maire et son 1er adjoint reçoivent sur rendez-vous les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi entre 16h et 19h.
Les autres adjoints reçoivent aussi sur rendez-vous. Téléphone : 04 74 97 15 91

Durant l'été : Le secrétariat de Mairie sera fermé du 4 au 14 août.

En cas d'urgence : téléphone 04 74 97 15 91 de 16 h 30 à 18 h 30

Plan canicule : Les personnes âgées ou handicapées peuvent se faire inscrire sur un registre à la mairie
En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, ces personnes pourront être assistées.

Les commissions

Commission des FINANCES : MM. GALLIEN Jean, BERNARD Jacques, BOUVIER Gérard, GUILLAUD Hervé, GENTIL Fabrice, Mmes RAVIER Odile, CHAMBAZ Valérie.

Commission AFFAIRES SCOLAIRES – PERISCOLAIRES – PERSONNEL COMMUNAL : M. BERNARD Jacques, Mmes PEUTIN Nathalie, CHAMBAZ Valérie

Commission AFFAIRES SOCIALES : Mmes RAVIER Odile, SAINTHON Carole, PEUTIN Nathalie, MILLET Carole, MM. BONNET GONNET Christian, GAILHAC Jean Pierre.

Commission TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – SECURITE ROUTIERE – DEVELOPPEMENT : MM. BOUVIER Gérard, CHATELAT Fabien, BONNET-GONNET Christian, ORCEL Patrice, GENTIL Fabrice, Mmes MILLET Carole, ARNAUD Thérèse.

Commission ANIMATION – VIE ASSOCIATIVE – COMMUNICATION – GESTION BATIMENTS : MM. GUILLAUD Hervé, GAILHAC Jean Pierre, BONNET GONNET Christian, Mmes ARNAUD Thérèse, SAINTHON Carole, PEUTIN Nathalie.

Commission animation :

Le 7 juin, en mairie, nous avons reçu les associations sportives. Le basket sera de retour dans notre gymnase, fin août, début septembre. A noter que le Basket des Vallons de la Tour est une entente La Chapelle de la Tour, Saint Clair de la Tour et la Tour du Pin.

La réunion, pour la réalisation du calendrier des manifestations 2008/2009, est avancée, pour des raisons pratiques, au vendredi 5 septembre à 20h en mairie.

La 1^{ère} édition de la fête de la musique du 20 juin, organisée au profit du CCAS, a été une réussite.

Les conscrits se sont regroupés en association loi 1901. Ils vous proposent un concours de pétanque le 5 juillet. Leur traditionnelle vente des brioches aura lieu les 20 et 21 septembre. Les 27 et 28 septembre, ils animeront, dans la bonne humeur et la joie, la traditionnelle vogue.

Le 27 septembre aura lieu la traditionnelle foire avec quelques changements : la 1^{ère} partie du boulevard recevra les métiers de l'alimentaire, de l'habillement, et divers corps de métiers, la 2^{de} partie sera réservée aux véhicules sans permis et aux métiers anciens, un lâcher de ballons aura lieu.

Le dimanche 28 septembre, se tiendra un vide-grenier sur le boulevard de la mairie de 6h à 17h30.

Commission affaires sociales : Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 27 avril.

119 convives se sont retrouvés autour d'un délicieux repas mitonné par le restaurant le Provençal, et servi par les membres du CCAS et les bénévoles qui ont répondu présents.

Pour les participants, cette journée fut l'occasion de retrouver des amis de longue date ou de faire connaissance avec des conscrits tout en évoquant de nombreux souvenirs.

Rendez-vous est donc pris pour l'an prochain, afin d'honorer nos anciens et de partager avec eux ce moment chaleureux et privilégié.



Commission travaux :

Outre les travaux courants d'entretien, et les travaux de mise en conformité du gymnase et du boulodrome (application de la garantie), la commission étudie différents dossiers concernant la sécurité routière, le groupe scolaire, la mise en place d'abris-bus et des projets comme une maison médico-sociale.

Sécurité routière : sont concernés, en particulier, la route du Martinet, Le Mollard, Bellefontaine, Route du Bessay.

Agrandissement du groupe scolaire : une étude est en cours pour rajouter deux salles de classes, afin de supprimer le préfabriqué existant et de réinstaller la bibliothèque dans le groupe scolaire. Egalement, sont étudiés l'agrandissement de la cantine et un nouveau plan de circulation autour du gymnase et du groupe scolaire.

Le Conseil Général a informé de ses projets de réalisation sur les routes départementales de notre village : Carrefour en bas de la montée de la Chapelle, au Meynat, carrefour des Haras.

Le centre aéré

« Le Centre aéré de la Chapelle de la Tour va mal !!!!! »

« Notre association permet depuis déjà pas mal d'années à une cinquantaine d'enfants de la Chapelle et des communes environnantes de passer de bonnes vacances pendant 1 semaine en février, 2 semaines à Pâques, 4/5 semaines en juillet et 1 semaine à la Toussaint.

Les enfants ont toujours été ravis de leurs séjours dans notre centre de loisirs, avec les différents directeurs/directrices successifs et les différentes équipes d'animation qui ont toujours fait leur maximum pour que nos enfants retirent quelque chose de positif de leurs vacances et en gardent un bon souvenir.

Malheureusement, nous ne sommes que 5 bénévoles, travaillant tous à plein temps, à nous occuper de toute la gestion administrative et sociale de notre centre de loisirs. Par ailleurs, les parents ne jouent malheureusement pas tous le jeu, en respectant, par exemple, les dates d'inscription.

Par conséquent, la mort dans l'âme, nous vous informons que le centre de loisirs de cet été (ouvert du 07 juillet au 01^{er} août) sera le dernier que le bureau actuel assumera.

Pour ceux que cela intéresse, nous tiendrons une réunion d'information à la rentrée scolaire 2008-2009 pour expliquer les motivations de notre départ. Mais l'essentiel à retenir est que, si d'autres bénévoles ne reprennent pas le flambeau, à la rentrée scolaire prochaine, la Chapelle de la Tour n'aura plus de centre aéré pour ses enfants entre 3 et 12 ans.

N'ayant pas réussi à susciter votre intérêt lors de notre dernière Assemblée Générale, nous espérons que cette réunion de départ saura éveiller votre curiosité. Nous vous communiquerons les dates de celle-ci dès la rentrée scolaire prochaine.

Bonnes vacances à tous. »

Le Bureau du Centre de Loisirs de la Chapelle de la Tour

Quelques informations pratiques

Citoyenneté et savoir vivre ensemble

Depuis le retour des beaux jours nous sommes souvent interpellés par les administrés sur les nuisances sonores, les enfumages et le non respect des règles d'égavage des haies.

Si les problèmes de tondeuses semblent se résorber peu à peu en raison de nombreuses campagnes d'information, celui du non égavage des haies en bordure de voie publique tend à augmenter.

Dans un premier temps, nous allons faire un simple rappel à la loi, à savoir que les propriétaires de haies sont responsables des incidents qui sont occasionnés par un non égavage. Si la campagne d'information n'était pas suivie d'effet, nous prendrons un arrêté obligeant les propriétaires à effectuer l'égavage. A défaut, il sera exécuté par la collectivité et facturé aux contrevenants.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que **de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 sauf les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ou les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

En ce qui concerne, les feux de déchets verts et après également une campagne d'information, nous ferons appliquer l'Arrêté Préfectoral et les contrevenants seront verbalisés. Il serait dommage d'en arriver à ces extrémités d'autant qu'une déchetterie gratuite, située sur le territoire de la commune accepte ces déchets verts.

Nous préférons nettement la concertation, la prévention à la sanction. Un petit geste de civisme et de savoir vivre est toujours préférable.

L'accès aux déchèteries :

"Le Plateau" Chemin Léva : 04.74.97.45.18.

Vous avez la possibilité d'aller sur la déchèterie "Le Chapelier" ZI du Chapelier à Saint Jean de Soudain

Les horaires d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
"Le Plateau"	9h-12h15 13h45-18h00	9h -12h15 13h45- 18h00	9h -12h15		9h00- 12h15 13h45 - 18h	9h00- 12h15 13h45- 18h
"Le Chapelier"	9h00 - 12h15 13h45 - 18 h 00		9h00 - 12h15 13h45 - 18 h 00	9h00 - 12h15 13h45 - 18 h 00	9h00 -12h15 13h45 - 18 h 00	9h00 -12h15 13h45 - 18 h 00

Rentrée scolaire

De nouvelles mesures pour l'école

La grande nouveauté de cette réforme est la suppression, dès la rentrée prochaine des cours du samedi matin. Ce qui doit donner satisfaction aux familles qui ont à la Chapelle de la Tour formulé cette demande auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie à deux reprises.

Désormais les élèves bénéficieront de vingt-quatre heures de cours par semaine contre vingt-six actuellement. L'année scolaire comportera toujours trente-six semaines d'école.

Si dans cette réforme le nombre d'heures de classe pour les élèves diminue, celui des enseignants reste inchangé. Ces deux heures de classes en moins seront employées pour leur formation, et surtout l'aide aux enfants en difficulté sous la forme de cours de soutien, à raison deux heures hebdomadaires. Dans notre école, ils auront lieu le soir de 16h30 à 17h30. Cette participation des élèves aux cours de soutien sera subordonnée à l'autorisation des parents.

Les programmes scolaires ont été revus ; L'accent est mis sur la grammaire, le vocabulaire et l'orthographe dans le domaine de la langue française, le calcul mental et les techniques opératoires pour le domaine des mathématiques.

Rentrée en sixième : La rentrée des sixièmes aura lieu le mercredi 3 septembre à 8h30. Les élèves passeront la matinée avec leur professeur principal et rencontreront les différents membres de l'équipe pédagogique jusqu'à 12H40. Ce jour-là, les autres niveaux n'auront pas cours afin de permettre aux enfants de sixième de se familiariser avec le collège.

Cantine scolaire : La cantine scolaire est une association gérée par des parents bénévoles. Les repas sont livrés froids par la société SCOLAREST et réchauffés à la cantine par du personnel communal.

Les repas sont réservés en priorité aux enfants dont les deux parents travaillent. Il faut s'inscrire 1 mois à l'avance sur un planning mensuel nominatif disponible dans les locaux de l'école (tarif 2008/2009 = 3,40 € le repas). Le planning de septembre est à déposer à la cantine avant le 20/08/08 impérativement avec les attestations de travail des deux parents.

Garderie :

Rappel des horaires : le matin de 7h45 à 8h20 (1 ticket) et le soir, de 16h30 à 17h15 (1 ticket) et de 17h15 à 18h (1 ticket). Le prix du ticket reste inchangé à 0,40€ et ils sont en vente à la mairie aux heures d'ouverture.

Modification de fonctionnement de la garderie du soir : une personne supplémentaire sera affectée à cette garderie afin de mieux encadrer les enfants. Une boîte aux lettres « garderie » sera installée au portail de l'école et les parents devront impérativement déposer leur ticket le matin même pour la garderie du soir. Cela nous permettra de dresser dès le matin la liste des enfants inscrits à la garderie du soir.

Sou des Ecoles : L'arrivée des vacances annonce également la trêve des manifestations du Sou des Ecoles, la fête d'été venant de se dérouler avec le soleil au rendez-vous ! Grâce au soutien des Chapelands nous sommes parvenus à financer tous les projets des enseignantes. Le Sou des Ecoles est une façon sympathique de participer à la vie scolaire de nos enfants, tout en faisant connaissance avec d'autres parents, et en partageant des moments très conviviaux.

Nous invitons les personnes désireuses de s'impliquer avec nous (pour quelques matinées et 6 à 8 réunions sur l'année) A retenir, dès aujourd'hui, la date de notre prochaine assemblée générale qui aura lieu le vendredi 3 octobre 2008.

Préparez la rentrée avec les associations

Quelques informations pour vous inscrire ou inscrire vos enfants

Tennis : Les permanences pour les inscriptions (cours et cartes de membres) auront lieu :

- Le samedi 06/09/08 et le samedi 13/09/08 de 9h à 12h au local du Club, à côté du Gymnase.

Une permanence aura lieu sur la foire le samedi 27 septembre mais vente uniquement de carte de membre.

Les tarifs de la carte de membre (licence FFT incluse) pour la saison 2008/2009 sont les suivants :

- Adulte 48€ Couple 75€ Enfant : 33€ 2 enfants : 54€ 3 enfants : 76€

Cours avec éducateur bénévole : 22€ (pour l'année) Cours avec moniteur B.E : contacter Nicolas Guilbaud au 06 70 34 25 91. Pour tout renseignement concernant l'école de Tennis : Damien Emmanuelli (06 71 76 83 30).

Ecole de Musique et de danse Intercommunale : A l'EMI vous pouvez pratiquer : flûte à bec, flûte traversière, saxophone, trompette, violon, alto, batterie, basse, guitare acoustique ou électrique, claviers, piano, percussions, jardin musical, danse modern'jazz, ...pour tous renseignements et/ou inscription contacter le siège de l'EMI 295 Route du Dauphiné 38630 Veyrins-Thuellin ; Une permanence aura lieu le mardi 11 juillet de 17h à 20h.

Gymnastique : Avec 168 adhérents en fin d'année dont 54 enfants, Madame Valchéra (présidente) ne peut être que satisfaite de cette année 2007/2008. Malgré son départ, la rentrée qui aura lieu le 15 septembre 2008 est déjà préparée. En plus des cours déjà existants (cardio, step, renforcement musculaire, sophrologie, gym douce, jeux d'opposition et multi activités sportives enfants) deux nouvelles activités verront le jour le vendredi de **19h30 à 20h30 avec du stretching** et de **20h30 à 21h30 de la gymnastique d'entretien masculine**. Si vous souhaitez rejoindre l'association, il suffit de pousser la porte de la salle de gymnastique située au premier étage du gymnase. Le mois de septembre vous permet d'essayer les 14 cours proposés et les inscriptions se font début octobre. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Madame Valchéra au 04.74.83.33.97 ou Madame Caloud au 04.74.97.51.50.

USCC Rando : cette association est ouverte à tous les habitants de la Chapelle ayant le goût de l'effort, du contact et de la découverte ; Outre des séjours, des week-ends en gîte, des randonnées, l'association organise la ronde des fours qui aura lieu le 28 septembre 2008.

**Le prochain bulletin, prévu fin octobre, comportera un grand chapitre sur la démarche P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)
Bonnes vacances à tous**